



Manuel d'utilisation



Balance

Van Raam
Guldenweg 23
7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

☎ +31 (0)315 – 25 73 70

✉ info@vanraam.com

🌐 www.vanraam.com



Version 25.04

Contenu

Coordonnées du fabricant	3
Conformité européenne (CE)	3
Introduction.....	3
Livraison	4
Indication.....	4
Utilisation prévue	4
Consignes de sécurité	5
Réglage du vélo.....	8
Avant utilisation.....	10
Système électronique Silent.....	13
Application E-Bike Van Raam.....	27
Accessoires.....	28
Spécifications techniques	30
Réparation et entretien par le concessionnaire	33
Travaux de réglage pour le distributeur	34
Mise au rebut.....	35
Remise/vente à un nouveau propriétaire	35
Garantie	36
Numéro de cadre	37
Conseils d'entretien.....	38
Programme d'entretien.....	40
Formulaire de service de livraison du vélo	43

Coordonnées du fabricant

Van Raam Mobility B.V.

Guldenweg 23

7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

☎ +31 (0)315 – 25 73 70

✉ info@vanraam.com

🌐 www.vanraam.com

Conformité européenne (CE)

Van Raam Mobility B.V. déclare en tant que fabricant que le Balance, tels que décrits dans ce manuel d'utilisation, ont été produits conformément au règlement (UE) 2017/745, classe de risque 1. Le Balance fournis avec le système électrique Silent sont également conformes à la directive 2006/42 / CE, y compris la directive CEM 2014/30 / UE et la NEN-EN 15194 : 2017 Bicyclettes - Bicyclettes électriques de soutien - Bicyclettes EPAC - partie 4.2 Exigences électriques. La déclaration de conformité signée se trouve sur le site internet de Van Raam.

Introduction

Ce manuel d'utilisation fournit des informations importantes et nécessaires sur l'utilisation de l'Balance.

Nous vous demandons de lire attentivement ce manuel avant d'utiliser le vélo. Suivez toujours les instructions fournies dans ce manuel d'utilisation et conservez soigneusement le manuel.

La version la plus récente du manuel d'utilisation se trouve sur la page produit du vélo sur le site www.vanraam.com. Clause de non-responsabilité : les images peuvent différer du vélo que vous avez reçu.

Pour les enfants et les personnes ayant une perception mentale limitée, tous les aspects de sécurité et de manipulation de ce manuel doivent être reformulés de manière compréhensible par un superviseur responsable.



LIRE ATTENTIVEMENT

Livraison

Votre livraison doit contenir les éléments suivants:

- Un vélo avec éventuellement un emballage
- Un manuel d'utilisation
- Les chargeurs éventuels (selon les options)
- (Un double) des clés

Contrôlez dès réception l'état de votre livraison. En cas d'endommagements ou de livraison incomplète, veuillez immédiatement contacter votre concessionnaire. À la livraison, remplissez ensemble avec le concessionnaire le formulaire de livraison situé à la fin de ce mode d'emploi.

Indication

Le Balance peut être utilisé par des personnes, ceux qui éprouvent des difficultés à monter et descendre d'un vélo, ceux d'entre vous qui ressentent des douleurs à la nuque, à l'épaule et aux poignets, mais aussi ceux qui souffrent de légers troubles de l'équilibre.

Utilisation prévue

Le vélo est conçu(s) pour une utilisation normale sur un terrain solide et non accidenté (soit: pas tout-terrain). Veuillez toujours adopter les précautions nécessaires à leur utilisation. De même, veuillez respecter les instructions de sécurité comme décrites dans le présent mode d'emploi. Veuillez aussi toujours respecter les réglementations locales pour la circulation à vélo.

Le vélo est conçu pour une seule personne. Cet utilisateur doit être autonome et mobile et ne souffrir d'aucun handicap visuel lourd ou autres handicaps pouvant affecter négativement la conduite du vélo.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou blessures dus à une utilisation autre du vélo que celle décrite dans le présent mode d'emploi.

Consignes de sécurité

- Prenez des mesures immédiates si lors de l'utilisation du vélo, une pièce est détachée, si vous remarquez du jeu ou si vous entendez un bruit étrange. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème par vous-même, veuillez contacter votre distributeur Van Raam. Faites particulièrement attention aux roues, au guidon et à la selle.
- Utilisez le vélo uniquement sur une **surface solide et plane**.
- Surveillez votre vitesse qui peut considérablement augmenter dans les descentes. Freinez à temps et roulez à vitesse modérée.
- Veuillez faire attention lorsque vous portez des pantalons ou des vêtements amples : ces derniers pourraient se retrouver coincés dans la chaîne, les roues, les pédales et autres pièces rotatives / mobiles.
- N'utilisez pas de nettoyeur haute pression ou à vapeur pour le nettoyage.
- Utilisez toujours l'antivol si vous le laissez sans surveillance.
- Il est fortement recommandé d'être extrêmement prudent pendant la grossesse en raison d'un risque accru de blessure.
- N'exposez pas le vélo à la lumière directe du soleil : la température de certains éléments peut dépasser 41° C. Une hypersensibilité cutanée peut en résulter à la suite d'un contact avec la peau.
- Si le vélo dispose d'une assistance au pédalage : entraînez-vous à utiliser l'aide au démarrage. Veillez à ne pas activer l'aide au démarrage par inadvertance lorsque vous utilisez la bicyclette.
- Si la moto est équipée d'un moteur de roue avant, soyez particulièrement attentif aux graviers/sable meuble sur la surface de la route dans les virages, en rapport avec le danger de dérapage.
- Si un chargeur est fourni avec le vélo, lisez également attentivement la partie « Consignes de sécurité chargeur » dans le chapitre '**Système électrique Silent**'.

Instructions pour faire du vélo en toute sécurité

Assurez-vous d'avoir correctement ajusté le vélo aux dimensions du cycliste, vous pouvez alors utiliser le vélo en toute sécurité et confortablement.

Points de sécurité importants pour le conducteur

- Roulez très prudemment lors du premier trajet.
- Testez la maniabilité de la moto à une vitesse appropriée sur une surface irrégulière. Cela vous apprendra à mieux réagir aux mouvements inattendus du vélo et du guidon pendant l'utilisation.
- Roulez toujours perpendiculairement et à basse vitesse lorsque vous descendez du trottoir ou du ralentisseur.
- Gardez vos mains sur le guidon et les pieds sur les pédales lorsque vous conduisez.
- Les petits obstacles doivent être franchis à une vitesse appropriée.
- Évitez les obstacles supérieurs à cinq centimètres.
- L'un des leviers de frein actionne le frein sur la roue avant. Maniez ce dernier avec précaution car un freinage excessif peut bloquer la roue avant. Entraînez-vous à freiner progressivement.

Contrôlez avant chaque sortie

Contactez votre distributeur et n'utilisez pas le vélo si vous constatez des irrégularités lors du contrôle !

- Vérifiez le bon fonctionnement des freins. Les freins doivent fonctionner correctement et vous devriez sentir une pression sur le levier de frein.
- Assurez-vous que les pneus sont suffisamment gonflés. Les pneus peuvent être gonflés à la pression maximale indiquée sur le côté du pneu. Conseil pour plus de confort : vous n'avez pas à gonfler la roue avant à la pression maximale, mais assurez-vous de toujours rester au-dessus de la pression minimale spécifiée.
- Vérifiez le bon fonctionnement de l'éclairage. Consultez le chapitre '**Avant utilisation**' pour le réglage correct de l'éclairage.
- Vérifiez que le siège et le guidon sont bien bloqués. Consultez le chapitre '**Avant utilisation**' pour le réglage du siège et du guidon.
- Assurez-vous que la batterie est suffisamment chargée (en option).

Comme toutes les pièces mécaniques, le vélo est soumis à l'usure et à des charges élevées. Un composant endommagé peut entraîner des situations très dangereuses ainsi que causer des dommages ou des blessures à l'utilisateur du vélo. Toute fissure, éraflure ou changement de couleur des pièces fortement chargées d'un composant indique que la pièce doit être remplacée.

Capacité de chargement

La capacité de chargement maximale ne doit pas être dépassée. Veuillez-vous référer aux informations fournies dans le tableau avec les données techniques du chapitre

'Spécifications techniques' du Manuel d'utilisation. Il est entendu par capacité de chargement autorisée, la capacité totale de chargement, incluant la charge disposée sur le porte-bagages.

Veillez à ce que le poids du porte-bagages ne soit pas dépassé (23 kg **maximum**). Il est interdit de transporter des personnes sur le porte-bagages sans un siège enfant approuvé.

Pièces usées ou endommagées

Le remplacement et la réparation des pièces (cadre, fourche, éclairage, freins, système de propulsion et guidon) doivent **toujours** être effectuées par le concessionnaire, sans quoi la garantie n'est plus valable et vous serez tenu responsable de tout éventuel dommage.



Toute pièce liée à la sécurité du vélo doit **toujours** être remplacée par une pièce neuve!

Réglage du vélo

Avant d'utiliser votre vélo, veuillez l'adapter à la taille du des conducteur. Ceci est extrêmement important, surtout pour la selle et le guidon.



Si vous n'arrivez pas à régler le vélo de manière optimale malgré les instructions données, veuillez contacter votre concessionnaire pour une solution adaptée.

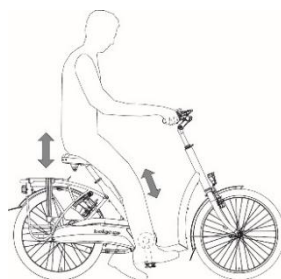
Les freins sont correctement réglés en usine et ne doivent être ajustés que par votre concessionnaire lors de l'entretien régulier.



Faites attention de ne pas vous coincer les doigts ou autre membre lors du réglage du vélo.

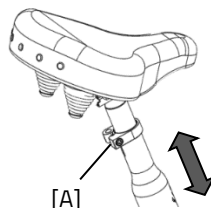
Hauteur de selle

Vous pouvez régler la selle correctement en vous asseyant sur le vélo et en posant un pied sur une pédale en position basse. Dans ce cas, votre jambe doit être dépliée mais pas tendue.



Pour ajuster la hauteur de la selle:

1. Desserrez la vis [A].
2. Faites glisser la selle jusqu'à la hauteur souhaitée.
3. Resserrez la vis [A].



Ne pas dépasser la marque **indiquée sur la tige de selle**. Sans quoi la tige ne sera pas assez enfoncée dans le tube et risque de se briser, ce qui peut causer de très graves blessures.

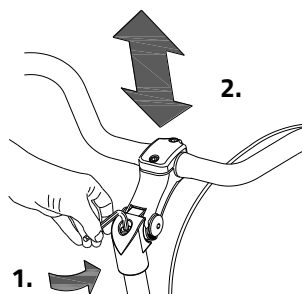


Hauteur du guidon

La hauteur du guidon a une grande influence sur le confort de conduite. Elle décide de la pression exercée sur les mains et la position du dos. Vous pouvez juger de la position la plus confortable lors de l'utilisation du vélo.

Pour ajuster la hauteur du guidon:

1. Desserrez un peu la vis avec une clef Allen.
2. Faites glisser la potence à la hauteur désirée et resserrez la vis fermement.



Ne pas dépasser la marque **indiquée sur la potence**. Sans quoi la potence ne sera pas assez enfoncée dans le tube et risque de se briser, ce qui peut causer de très graves blessures.

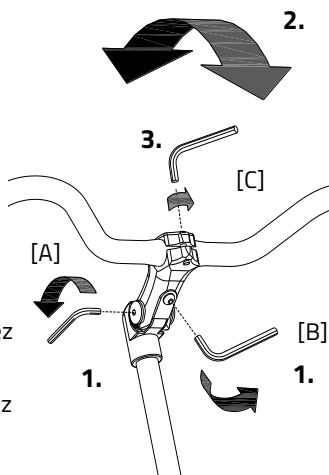


Position du guidon

Vous pouvez faire basculer le guidon. Cette manipulation affecte la distance entre le guidon et le haut du corps. Vous pouvez vous-même juger ce qui vous convient le mieux lors de l'utilisation du vélo.

Pour ajuster la hauteur du guidon:

1. Desserrez un peu les vis [A] (le cas échéant) [B] avec une clef Allen.
2. Réglez le guidon sur la position souhaitée et resserrez les vis fermement.
3. Desserrez un peu les vis [C] avec une clef Allen, réglez le guidon sur la position souhaitée (position horizontale) et resserrez les vis fermement.



Avant utilisation

Éclairage

Normalement, votre éclairage sur le vélo peut être commandé manuellement et réglé sur différentes positions. Mais lorsque votre vélo est équipé du système Silent Electrical, votre éclairage s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé. Le fonctionnement de l'éclairage à commutation manuelle et de l'éclairage à commutation centrale est expliqué ci-dessous.

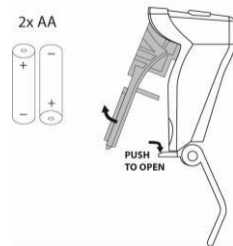
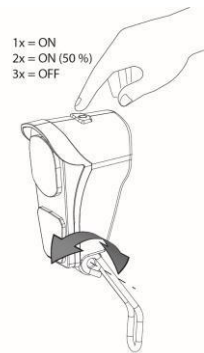
Éclairage avant allumé manuellement

La lampe avant dispose d'un poussoir avec trois positions :
ON – ON [50%] – OFF.

Ajustez l'angle du phare pour que le centre du faisceau lumineux soit à environ dix mètres devant le vélo.

L'éclairage avant fonctionne sur piles. Lorsque les piles sont presque vides, une LED rouge dans le bouton-poussoir du feu avant s'allume. Suivez les étapes ci-dessous pour remplacer les piles.

1. Ouvrez la lampe en appuyant sur la languette du boîtier et en tirant sur l'avant de la lampe pour la détacher.
2. Remplacez les deux piles alcalines (2x AAA).
3. Remontez la lampe en appuyant d'abord sur le haut dans le boîtier, puis en remettant le bas en place derrière la languette.



N'utilisez l'éclairage qu'à l'arrêt pour éviter les situations dangereuses et les risques de pincements.

Éclairage arrière allumé manuellement

Le feu arrière dispose d'un bouton « On-Automatique-Off » pour régler les fonctions **Off-Auto-On**.

Le réglage se fait ainsi :

Appuyez 1x: l'éclairage est allumé

Appuyez 2x: l'éclairage est automatique

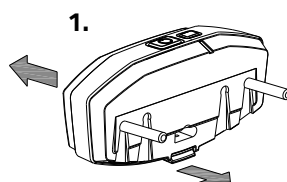
Appuyez 3x: l'éclairage est éteint

Le feu arrière peut être allumé et éteint manuellement avec la position « On/Off ».

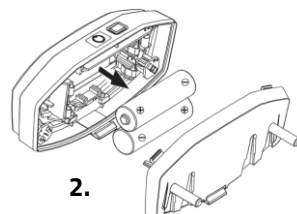
En position « Automatique » le feu arrière s'allume et s'éteint automatiquement grâce aux détecteurs de lumière et de mouvements. Si au bout d'un moment aucun mouvement n'est enregistré, l'éclairage s'éteindra automatiquement.

Le feu arrière fonctionne avec des piles. Si les piles sont presque déchargées, le LED rouge du feu arrière va clignoter. Suivez les étapes suivantes pour remplacer les piles.

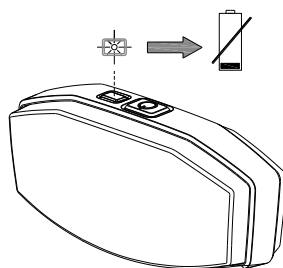
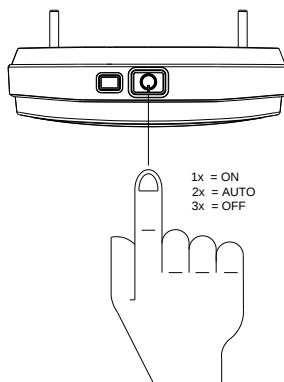
1. Démontez le couvercle du boîtier en appuyant sur l'onglet situé en-dessous.



2. Remplacez les piles alcalines (1,5 V - 1500 mA) et remontez le couvercle.



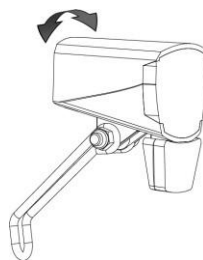
*Les piles sont cause de pollution pour l'environnement.
Veuillez les jeter selon les règles locales en vigueur.*



Éclairage à commande centrale

Le vélo est équipé d'un éclairage à commande centrale, où l'éclairage est connecté au système électrique.

L'éclairage s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé.



Ajustez l'angle du phare de sorte que le centre du faisceau lumineux soit situé à environ une dizaine de mètres devant le vélo.

Vous pouvez allumer ou éteindre l'éclairage manuellement en appuyant brièvement sur le bouton marche/arrêt (ON/OFF) sur l'écran. Lorsque le système électrique est désactivé, l'éclairage s'éteint automatiquement.



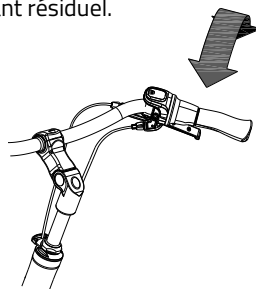
Assurez-vous qu'une batterie est toujours présente sur le vélo lorsque vous partez à vélo dans l'obscurité !

Lorsque la batterie est presque vide, le moteur ne fournira plus de support lorsque vous faites du vélo. L'éclairage fonctionne alors encore sur le courant résiduel.

Vitesses

Votre vélo est équipé en série de huit vitesses.

Vous pouvez changer les vitesses en utilisant la poignée tournante sur le guidon.



Ne pas pédaler lorsque vous passez les vitesses.



Avant de commencer à pédaler, lisez la section sur les consignes de sécurité.

Système électronique Silent

Numéro d'article : -2195

Le système électrique Silent est le système d'assistance au pédalage de Van Raam et se compose de 5 composants : l'affichage, l'unité de boutons-poussoirs, la batterie, le moteur et le pédalier. L'utilisation des 3 premières parties est expliquée dans ce manuel.

Utilisation de l'affichage intelligent Silent

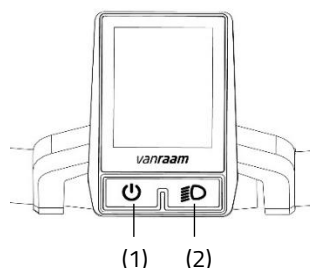
L'affichage intelligent Silent vous fournit des informations sur le vélo, qui seront expliquées plus tard. L'affichage est fixé au guidon avec un support et n'a pas besoin d'être retiré lorsque vous quittez le vélo.

(1) Marche / arrêt

Avec ce bouton, vous allumez le système électrique.

(2) Éclairage de vélo

L'éclairage du vélo s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé. En appuyant brièvement sur ce bouton, l'éclairage peut être éteint (et allumé).



Utilisation de l'unité de boutons

L'unité de boutons est montée à côté de la poignée sur le guidon. Avec l'unité de boutons, vous pouvez contrôler le système électrique.



L'unité de boutons peut être montée du côté opposé du guidon par votre revendeur.

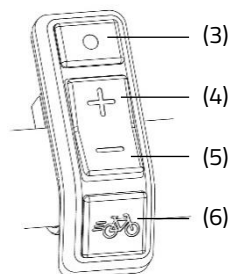
(3) Mode

En appuyant brièvement sur ce bouton, vous pouvez passer d'un écran de mode à l'autre.

(4) Plus - Augmentation du support de pédalage

(5) Moins - Diminution du support de pédalage

(6) Aide au démarrage

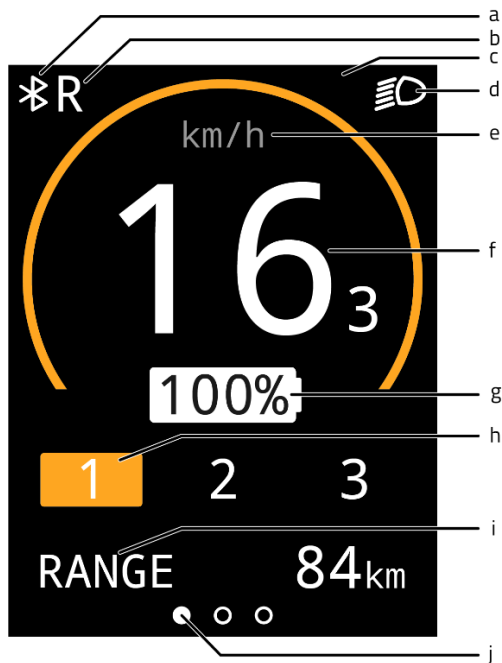


Écran d'information

Après le démarrage du système électrique, l'écran d'information s'affiche. Cet écran affiche des informations de vélo en temps réel.



L'écran d'information ne fonctionne que si le système électrique est allumé.



- (a) Connexion Bluetooth
- (b) Fonction marche arrière de la poignée d'accélérateur (pouce) active
- (c) Champ de notification
- (d) Éclairage du vélo
- (e) Indication de l'unité de vitesse
- (f) Vitesse
- (g) Pourcentage de charge de la batterie
- (h) Niveau d'assistance
- (i) Écrans de mode
- (j) Barre d'orientation de l'écran de mode

Écrans de mode

Avec le bouton mode (3), vous pouvez sélectionner l'écran de mode (i). Pendant le trajet, vous pouvez basculer entre les 3 écrans de mode suivants:

1. Autonomie [RANGE] (affichage par défaut)

Ceci est le nombre de kilomètres qui peuvent encore être parcourus avec la capacité restante de la batterie dans le mode d'assistance actif.



L'autonomie dépend du mode d'assistance et est une estimation, de sorte que l'autonomie réelle peut différer de l'estimation. L'autonomie dépend de divers facteurs. L'autonomie est influencée, entre autres, par : la capacité de la batterie, le niveau d'assistance, la pression des pneus, la vitesse de conduite, le poids du cycliste, la charge et l'environnement.

2. Distance parcourue [TRIP]

Il s'agit de la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro du compteur de voyage. En appuyant sur le bouton mode pendant une seconde, le compteur de voyage peut être remis à zéro.



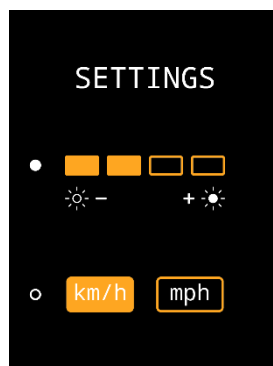
3. Distance totale [TOTAL]

Il s'agit de la distance totale parcourue par le vélo lorsque le système électrique est allumé.



Écran de configuration

Dans l'écran de configuration, la luminosité de l'écran et l'unité de mesure de la distance et de la vitesse peuvent être modifiées. Pour accéder à l'écran de configuration, maintenez enfoncés pendant une seconde le bouton de mode (3) et le bouton plus (4) en même temps. Avec le bouton de mode (3), vous pouvez passer d'une configuration à l'autre. Avec les boutons plus et moins (4, 5), vous pouvez modifier les réglages. Pour quitter l'écran de configuration, appuyez sur le bouton de mode (3) pendant une seconde.



Notifications

Dans l'écran d'informations, différents symboles peuvent être affichés. Les symboles sont expliqués ci-dessous. Des informations supplémentaires sur les notifications sont disponibles dans le chapitre "**Pannes Possibles**".



L'éclairage du vélo est activé



Une connexion Bluetooth est active



Aucune communication avec la batterie



La fonction de marche arrière de la poignée d'accélérateur est active



La température du contrôleur est trop élevée



La tension est trop élevée



Panne

Assistance au démarrage

L'assistance au démarrage active l'assistance jusqu'à une vitesse de 6 km/h sans avoir besoin de pédaler. Pour cela, maintenez enfoncé le bouton d'assistance au démarrage (6). Si le bouton est enfoncé à nouveau, la fonction est réactivée.

Si vous appuyez sur le bouton d'assistance au démarrage pendant que vous êtes en train de pédaler, vous obtiendrez un "coup de pouce". Le coup de pouce a la même vitesse maximale que le vélo. Le niveau d'assistance actif détermine le niveau d'assistance de l'assistance au démarrage et du "coup de pouce".

Le bouton d'assistance au démarrage peut être utilisé pour:

- Une assistance supplémentaire au démarrage (assistance au démarrage).
- Une assistance supplémentaire lors de la montée d'une pente (coup de pouce).

Modes d'assistance

Les modes d'assistance 1, 2 et 3 permettent de régler le niveau d'assistance au pédalage. Pendant la conduite, le mode d'assistance peut être changé.

1. Faible assistance, autonomie maximale.



2. Assistance moyenne, autonomie moyenne.



3. Assistance maximale, faible autonomie.



Marche arrière

La fonction de marche arrière est activée en pédalant en arrière à partir d'un arrêt complet. Après quelques tours de pédale, le moteur est activé et le vélo recule à environ 3 km/h aussi longtemps que vous pédalez en arrière.



Ne soyez pas surpris par le comportement soudain du moteur électrique. Par exemple, si vous attendez au feu rouge et que vous tournez les pédales en arrière de manière ludique, la fonction de marche arrière sera activée et le vélo reculera !

Les programmes de soutiens

Un programme de soutiens est un ensemble de paramètres qui détermine le niveau d'assistance. En chargeant un autre programme, le niveau d'assistance pour tous les modes d'assistance peut être ajusté. Les programmes peuvent être changées par le revendeur ou via l'application Van Raam.

Chargement de la batterie

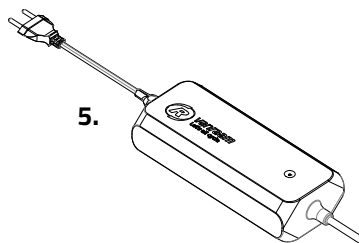
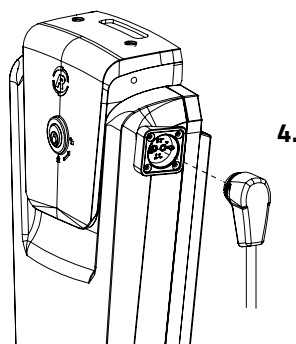
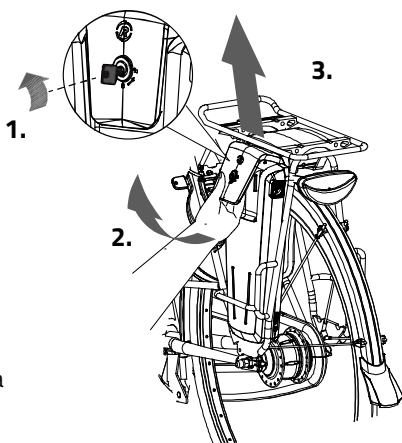
Voici la traduction en français des instructions pour retirer et recharger la batterie du vélo :

1. Déverrouillez la batterie en tournant la clef $\frac{1}{4}$ quart de tour.
2. Tirez la poignée vers vous.
3. Retirez la batterie de son habitacle.
4. Emportez la batterie à l'intérieur. Insérez **d'abord** le connecteur de charge du chargeur dans le point de charge de la batterie.
5. **Ensuite**, branchez la fiche du chargeur dans la prise électrique. Une LED verte clignotera sur la batterie et une LED rouge s'allumera sur le chargeur pour indiquer qu'ils sont en train de charger.



Attention! En cas de mauvais contact entre la batterie et le chargeur, la LED verte du chargeur s'allumera (mode veille). Cela peut indiquer une connexion insuffisante, débranchez la prise de la prise électrique et nettoyez le connecteur du chargeur avec un chiffon sec.

6. Selon le niveau de chargement de la batterie, le temps de chargement est d'environ 2h30 avec une batterie de 13,6 Ah/36 V.
7. Dès que la batterie est totalement rechargée, le témoin lumineux LED vert est allumé en continu. Débranchez **d'abord** la fiche du chargeur de la prise électrique.
8. **Ensuite**, retirez le connecteur de charge de la batterie.

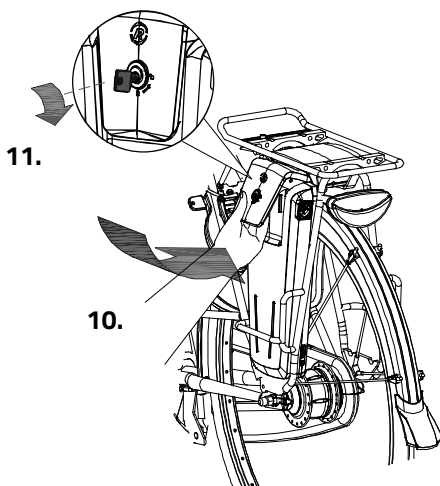
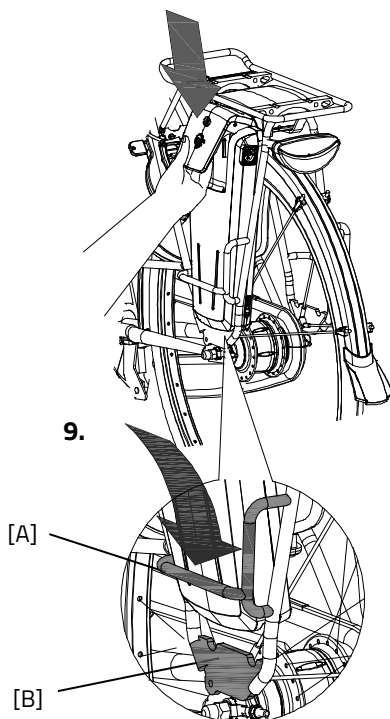


9. Remplacez la batterie dans son habitacle.
Glissez la batterie derrière la barre de support [A]. Appuyez fermement l'ouverture située sous la batterie sur la bande [B].
10. Tirez la poignée vers le haut et appuyez fermement le haut de la batterie sur le contrôleur.
11. Fermez ensuite la poignée et verrouillez la batterie.

La batterie peut être aussi rechargée directement dans l'habitacle.



Il est préférable de recharger la batterie de temps en temps plutôt que d'attendre que celle-ci soit complètement vide.





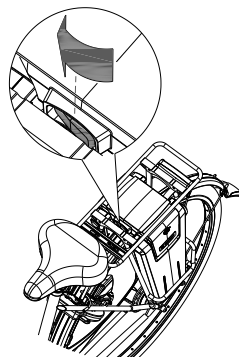
Si le système n'est pas utilisé, il s'éteindra automatiquement au bout d'un moment.



Éteignez toujours le système électrique avant de monter et de descendre du vélo et lorsque vous marchez avec votre vélo.



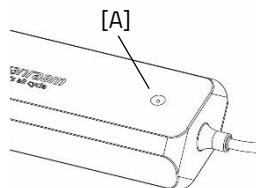
Veillez à ce que le bouton sous le porte-bagage soit toujours enfoncé vers le côté où se trouve la batterie. Le bouton de votre batterie a probablement aussi une position neutre. Dans cette position, la batterie n'est pas enclenchée.



Le témoin lumineux du chargeur

L'état du chargeur est indiqué par le témoin lumineux coloré.

- Si le témoin lumineux est vert, le chargeur est en mode veille ou la batterie est pleine [A].
- Si le témoin lumineux est rouge, le chargeur est en train de charger la batterie.
- ⊘ Si le voyant indicateur clignote en rouge, le chargeur est en mode panne.



Attention ! Débranchez le chargeur de la prise de courant.



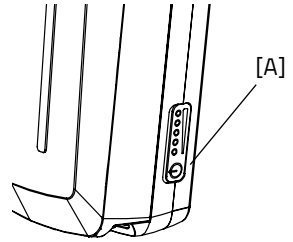
Utilisez le chargeur uniquement si la température ambiante est comprise entre 0 °C et 35 °C.



Il est préférable de charger la batterie de temps en temps plutôt que d'attendre qu'elle soit complètement déchargée.

Témoins lumineux de la batterie

La batterie est équipée d'un indicateur LED qui permet de contrôler la charge. En appuyant brièvement sur le bouton marche/arrêt [A], la charge peut être lue. Pendant la charge de la batterie, l'indicateur affiche la progression de la charge :



- La batterie est complètement chargée. Lorsque la batterie est utilisée, le nombre de lampes vertes allumées diminuera.
- Si deux lampes vertes sont allumées, la batterie est chargée à 50 %.
- Si seule la LED gauche reste allumée en vert, la batterie est presque vide et doit être rechargée ou remplacée par une batterie chargée.
- Si la LED gauche commence à clignoter en vert, la batterie est vide et le moteur ne soutiendra plus longtemps le vélo. Cependant, l'éclairage commutable fonctionnera toujours après cela.



Ne laissez jamais le vélo avec une batterie complètement déchargée.



Vérifiez la charge de la batterie chaque mois en hiver et rechargez-là s'il y a moins de trois LED allumées.

Chargeur:

Témoin lumineux LED	Statut
Vert	Stand-by
Rouge	Recharger
Vert	Batterie pleine
Rouge clignote	Sécurité: échange de polarité; Court-circuit; Température du four; Débordement; Surtension

Batterie de rechange (en option)

Le vélo peut être fourni avec une deuxième batterie. Dès que la batterie est vide, vous pouvez passer sur la batterie de rechange.

Poussez l'interrupteur placé sous le porte-bagages vers la droite pour activer la batterie de droite. En poussant l'interrupteur vers la gauche, vous activez à nouveau la batterie de gauche.

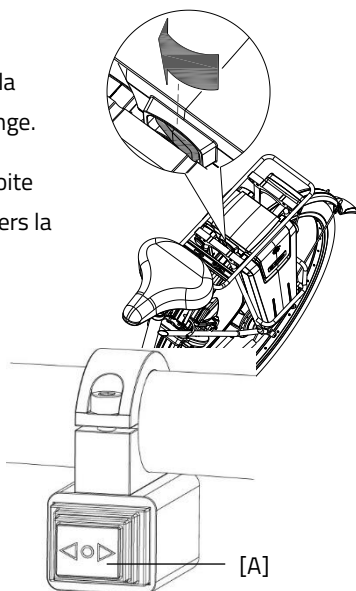
Ensemble de clignotants

Numéro d'article : -4170

Le vélo peut être équipé d'un ensemble de clignotants.

Pour utiliser l'ensemble de clignotants, appuyez sur l'interrupteur [A] sur le guidon vers la gauche ou la droite.

L'ensemble de clignotants est alimenté par la batterie du système électrique Silent.



Veuillez noter que le clignotant ne peut être activé que lorsque l'éclairage du vélo est allumé.

Mode de veille profonde de la batterie

Lorsque la batterie est presque déchargée et n'a pas été utilisée pendant une semaine, elle entrera en mode "veille profonde". Dans ce mode, la batterie consomme le moins d'énergie possible, ce qui prolonge sa durée de vie.

Lorsque le "mode de veille profonde" est activé, la batterie ne peut pas être utilisée. En appuyant sur le bouton marche/arrêt [A] de la batterie, la batterie sortira du "mode de veille profonde" et pourra à nouveau être utilisée. Il est conseillé de charger la batterie avant de l'utiliser.

Chargement et entretien de la batterie

Avertissement de sécurité important:



Déchargez complètement la batterie lors de la première utilisation. La batterie utilisera alors de manière optimale sa capacité. Il n'est pas nécessaire de décharger la batterie en une seule fois; cela peut également être réparti sur plusieurs trajets. Après décharge, rechargez complètement la batterie. La batterie peut ensuite être utilisée selon les besoins.

- Pour une condition et une capacité optimale de la batterie, nous recommandons de charger la batterie à l'intérieur à température ambiante.
- Ne jamais ranger le vélo avec une batterie complètement déchargée. Nous vous recommandons de charger la batterie dès que possible lorsqu'elle est déchargée. La meilleure charge de stockage pour la batterie est à une charge où trois à cinq LED sont allumées.
- Vérifiez la charge de la batterie tous les mois en hiver, chargez-la si moins de trois LED sont allumées.
- Stockez et utilisez la batterie de préférence entre 5 °C et 20 °C, évitez des températures plus élevées et plus basses.
- Ne pas charger la batterie en plein soleil et veillez à ce que la batterie ne soit pas chargée à une température inférieure à 5 °C.
- Utilisez le chargeur uniquement dans des espaces intérieurs secs, le chargeur ne doit pas être mouillé.
- Utilisez uniquement la batterie Van Raam fournie.
- Le boîtier de la batterie et du chargeur ne doit pas être ouvert. En cas de problèmes, contactez votre revendeur!
- Une batterie Van Raam ne peut pas être révisée en raison de la sécurité et du mauvais fonctionnement du système électrique.
- Ne laissez pas tomber la batterie, cela peut causer des dommages externes et internes.
- En cas de panne du vélo, débranchez la batterie du vélo.



Notez que le vélo fournit moins de support à des températures plus basses (0 °C et moins) et que la batterie se décharge plus rapidement. De plus, le temps de charge est plus long à des températures plus basses.



Chaque batterie se décharge avec le temps. Ce processus s'appelle « autodécharge ». Une batterie qui est déchargée et n'est pas rechargée peut subir une décharge profonde due à l'autodécharge et devenir défectueuse. La garantie est annulée en cas de décharge profonde.



Veillez noter que chaque batterie s'use avec le temps. Le processus d'usure de la batterie est inévitable et dépend de plusieurs facteurs tels que l'utilisation, le nombre de cycles de charge et de décharge complets et la température ambiante. Même si la batterie n'est pas utilisée, sa capacité diminuera. Une batterie usée peut être utilisée, mais veuillez noter que l'autonomie sera réduite.

Possibles dysfonctionnements :

- Le système ne s'allume pas :
 1. Vérifiez que la batterie est bien fixée.
 2. Vérifiez l'état de la batterie. Si elle est déchargée, chargez la batterie.
 3. Si les solutions ci-dessus ne fonctionnent pas, contactez le revendeur.
- Si une LED rouge clignote sur le chargeur, débranchez la prise électrique et n'utilisez plus le chargeur ni la batterie. Dans ce cas, contactez le revendeur.

Tableau des pannes :

Symbole de panne / code	Description	Action conséquente
Tous les modes d'assistance clignotent	Contrôleur surchauffé	Le système est toujours opérationnel, mais la puissance du moteur est réduite.
Thermomètre (symbole) + tous les modes d'assistance clignotent.	Contrôleur surchauffé.	Le système ne prend pas en charge, laissez le contrôleur refroidir.
Batterie avec une croix (symbole) + tous les modes d'assistance clignotent.	Pas de communication avec la batterie.	Le système est pris en charge. Veuillez contacter le concessionnaire.
Éclair (symbole) + modes d'assistance désactivés.	Tension trop élevée.	Le système n'est pas pris en charge, la tension diminue automatiquement lorsque vous roulez plus lentement que la vitesse maximale d'assistance.
Point d'exclamation (symbole)	Tension trop basse.	Le système n'est pas pris en charge, veuillez vérifier la connexion entre le contrôleur et la batterie. Vérifiez le niveau de charge de la batterie.
	Erreur de communication du contrôleur	Le système n'est pas opérationnel. Contactez le concessionnaire.
Le mode d'assistance actif clignote	Courant trop élevé	Le système n'est pas opérationnel. Contactez le concessionnaire.
Le mode d'assistance actif clignote	Panne du capteur de moteur	Le système est toujours opérationnel. Contactez le concessionnaire.
Tous les modes d'assistance sont désactivés	La batterie est presque vide	Rechargez la batterie.

Charge et entretien de la batterie

Avertissement de sécurité important :

Précautions de sécurité pour le chargeur

- Chargez uniquement les batteries Li-Ion Van Raam avec le chargeur fourni. Branchez le chargeur uniquement sur une prise adaptée (220-240 volts AC, 50-60 Hz). Lorsque le chargeur n'est pas utilisé, débranchez-le de la prise murale et débranchez-le de la batterie.
- Le chargeur ne doit être utilisé que par des personnes ayant pris connaissance des informations contenues dans ce manuel d'utilisation et connaissant l'utilisation correcte du chargeur. Gardez le chargeur hors de portée des enfants, ils ne doivent pas jouer avec le chargeur.
- Le chargeur est conçu pour être utilisé dans un environnement exempt de poussière, sec et bien ventilé. Ne pas exposer le chargeur à l'eau, à des sources de chaleur ou à la lumière directe du soleil. Maintenez le chargeur propre et sec.
- Ne chargez pas les batteries qui sont chaudes au toucher. La batterie doit être à température ambiante pour être chargée. Arrêtez la charge si la batterie devient plus chaude que 40 °C.
- **Attention !** Le chargeur peut devenir chaud pendant la charge (> 50 °C). Vérifiez d'abord avec précaution si vous pouvez prendre le chargeur, car cette température peut provoquer une réaction de sensibilité ou un choc au contact de la peau.
- N'utilisez pas le chargeur s'il est visiblement endommagé ou modifié. Ne réparez pas le chargeur vous-même ! Contactez Van Raam. Vous ne devez jamais ouvrir le chargeur vous-même !
- Surveillez toujours le chargeur et la batterie pendant la charge. Lorsque la batterie est complètement chargée, débranchez le chargeur de la prise murale et débranchez-le de la batterie.

Application E-Bike Van Raam

L'application pour e-bike de Van Raam est une application gratuite pour smartphone que vous pouvez utiliser sur votre vélo électrique Van Raam.

L'application E-Bike Van Raam peut être téléchargée gratuitement sur le **Google Play Store** ou l'**Apple App Store**.

Apple app store:



Google Play Store:



Pour plus d'informations concernant l'application E-Bike Van Raam, nous vous conseillons de consulter le site internet Van Raam : www.vanraam.com

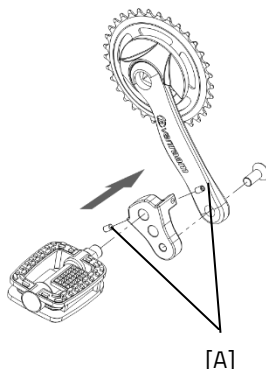
Accessoires

Selon votre commande vous pouvez choisir parmi les accessoires décrits ci-dessous. Des accessoires supplémentaires sont disponibles chez votre concessionnaire.

Réducteur de pédalier

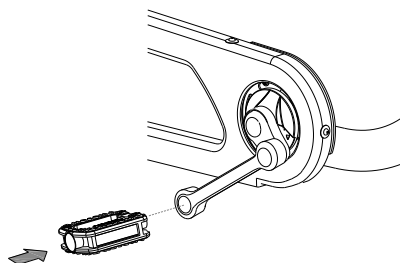
Le réducteur de pédalier est fixé au bras comme décrit ici. La pédale peut ensuite être montée sur deux positions sur le réducteur de pédalier.

Le réducteur de pédalier doit être attaché avec une vis [A] dans l'alignement du pédalier.



Pédalier articulé

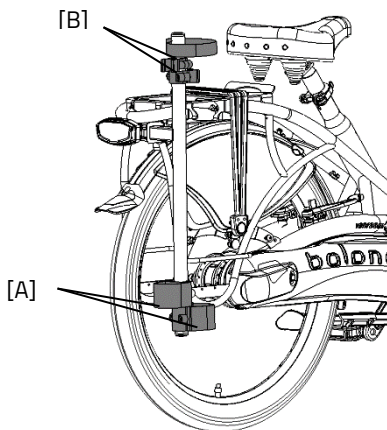
Le vélo peut être équipé d'un pédalier articulé à gauche et/ou à droite. Votre pédalier peut être différent de celui représenté ici, puisque votre pédalier est fait sur mesure.



Porte-canne

Vous pouvez transporter deux cannes. Placez la canne dans le support par le bas [A] puis appuyez sur la béquille pour l'attacher [B].

Attachez toujours la(les) canne(s) avec la bande velcro.



Clignotants

Pour activer les clignotants, vous devez appuyer sur le bouton [A] vers la gauche ou vers la droite.

Si vous voulez éteindre les clignotants vous devez placer le bouton sur la position centrale.

Les clignotants fonctionnent avec des piles.

Pour changer les piles, desserrez la vis et retirer le boîtier orange [B]. Vous pouvez ainsi retirer le support [C] du boîtier. Vous pouvez maintenant remplacer les piles [D]. Utiliser des piles 3 volt lithium, type CR123A.



Les piles sont cause de pollution pour l'environnement. Veuillez les jeter selon les règles locales en vigueur.

Manivelle à culbuteur

La manivelle à culbuteur peut être réglée dans différentes positions. Pour ce faire, desserrez d'abord un peu la vis à six pans creux [A] avec une clé Allen.

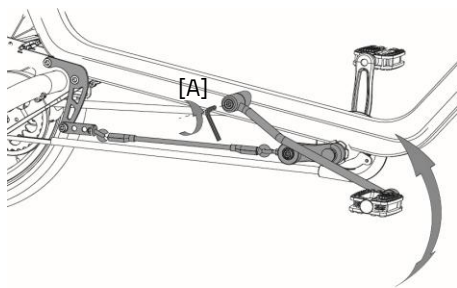
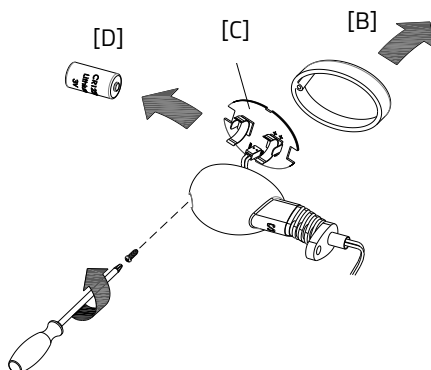
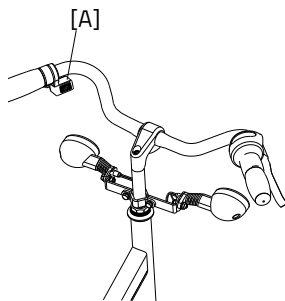
La manivelle à culbuteur peut maintenant être réglée à la hauteur désirée. Resserrez ensuite la vis.



L'image peut différer du vélo.



Lorsque vous reculez et descendez du vélo, la manivelle à culbuteur peut reculer brusquement. Soyez vigilant(e) pour éviter que la manivelle ne heurte la jambe dans cette situation.



Spécifications techniques

Longueur (cm)	182
Largeur (cm)	66
Hauteur (cm)	117
Longueur entrejambe (cm)	67-82, 76-91* , 85-100
Hauteur du cadre (cm)	42, 51* , 60
Hauteur d'entrée (cm)	22
Roue avant	24"
Roue arrière	24"
Poids (kg)	Environ 26 sans électro
Poids maximum pour le panier à bagages / porte-bagages (kg)	23
Poids maximum de l'utilisateur (kg)	120
Freins avant	Frein de jante hydraulique
Freins arrière	Frein de jante hydraulique

* standard

Nettoyage et entretien par le propriétaire

Vous trouverez ci-dessous les instructions pour l'entretien et le réglage que vous pouvez effectuer régulièrement. Votre vélo reste ainsi en parfait état.

Nettoyage

Le cadre du vélo peut être nettoyé avec un chiffon humide. Pour les tâches résistantes vous pouvez utiliser un détergent doux.

Vous pouvez nettoyer les roues avec une brosse plastique humide (n'utilisez pas de brosse métallique!). Les poignées et les sièges peuvent être lavés avec un savon doux et de l'eau



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou à vapeur!

Le lubrifiant adapté

La chaîne doit être lavée et protégée à intervalles réguliers (environ tous les 3 mois). Utilisez uniquement de la graisse de chaîne ou du spray Téflon. C'est le seul moyen de garantir le bon fonctionnement de la chaîne, pour qu'elle reste imperméable et qu'elle ne rouille pas.

1. Frottez la chaîne avec un chiffon propre.
2. Répartissez la graisse ou le spray sur toute la chaîne.
3. Enlevez les excédents de lubrifiant avec un chiffon.

Les autres pièces **n'ont pas besoin** d'être traitées avec un lubrifiant.

Contrôle du vélo

Il est nécessaire de faire contrôler le vélo au moins tous les ans par votre concessionnaire pour que la garantie continue à être valable. Utilisez à cet effet le document « Formulaire, entretien et modifications » situé à la fin du présent mode d'emploi. Le premier contrôle doit avoir lieu après les premiers 200 kilomètres ou après 2 mois.

En cas de panne ou de défauts, vous devez immédiatement **emmener le vélo** chez votre concessionnaire pour réparation.

Le remplacement de composants essentiels à votre sécurité (tels que le cadre, les freins, l'éclairage, le guidon, le fourche, la propulsion) doit obligatoirement être fait par votre concessionnaire.

Si vous voulez tout de même remplacer des composants, vous serez tenu responsable de tout dommage ou blessure découlant de ces composants mal montés.

Utilisez uniquement les pièces de rechange **originales** de Van Raam que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire. Ce dernier pourra vous fournir sur demande toutes les informations nécessaires pour la réparation et l'entretien de votre vélo.

Réparation et entretien par le concessionnaire

Contrôlez les freins, les jantes, l'éclairage, la tension de la chaîne et les rayons. Contrôlez l'usure des pneus. Ces derniers doivent avoir un profil d'au moins 1 millimètre. Les pneus usés ou toute autre pièce défectueuse doivent être remplacés.

Contrôle de la jante

Puisque la fonction des freins est aussi importante que celle des jantes, une attention toute particulière doit être prêtée à la garniture des freins et à l'état des jantes. Ces dernières doivent donc être régulièrement contrôlées, à des moments fixes, par exemple lorsque vous regonflez les pneus. La présence de fissures sur le bord des jantes où les rayons sont fixés, ou la distorsion de la jante lorsque les pneus sont trop gonflés, sont des signes d'usure importante. Dans ce cas, il faut remplacer la jante, sans quoi les freins seraient amenés à moins bien fonctionner, ou la jante pourrait même casser, ce qui peut avoir des conséquences dangereuses.

Les réparations, l'entretien et les modifications doivent uniquement être effectuées avec des pièces originales de Van Raam.

Couples de serrage

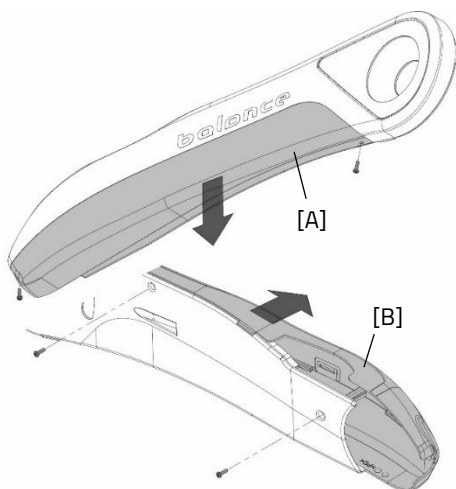
Partie	Moment
Boulon de potence Balance	21 - 23 Nm
Vis de guidon Balance	12 - 14 Nm
Jeu de direction guidon	Sans jeu
Jeu de direction fourche avant	Sans jeu
Écrous de moteur	50 N
Boulons de pédalier	30 Nm
Boulons de manivelle	37 Nm
Boulons d'étrier de frein	10 Nm
Boulons de roue	30 Nm
Écrous de roue	37 Nm

Travaux de réglage pour le distributeur

Démontage du carter de chaîne

Pour accéder à la chaîne à des fins d'entretien, il faut retirer le carter de chaîne. Pour ce faire, suivez les étapes suivantes :

1. À l'aide d'un tournevis Torx, dévissez les 2 vis situées sur le dessous de la partie transparente du carter de chaîne [A].
2. Retirez la partie transparente du carter de chaîne [A] vers le bas.
3. Retirez ensuite les vis Torx à l'arrière du carter de chaîne.
4. Puis, l'avant du carter de chaîne [B] peut être retiré en le tirant vers l'avant.

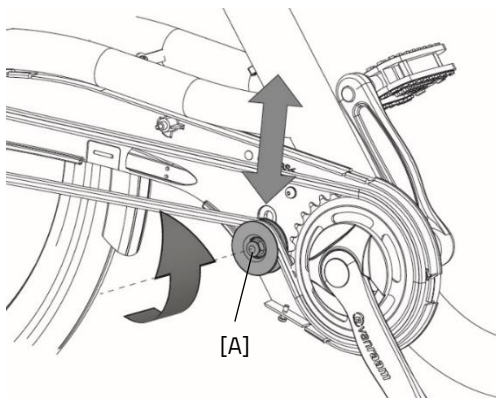


Réglage de la tension de chaîne

La chaîne ne doit pas être trop tendue. Elle doit pouvoir légèrement bouger. La chaîne doit pouvoir être déplacée de haut en bas d'environ un demi-centimètre sans aucun effort.

Pour régler la chaîne à la tension correcte, suivez les étapes suivantes :

1. Desserrez l'écrou du tendeur de chaîne [A] de quelques tours. Empêchez la vis de tourner en la bloquant de l'autre côté avec une clé à molette.
2. Réglez la tension de la chaîne en poussant la roue de tension [A] vers le haut ou vers le bas.
3. Lorsque la chaîne a la bonne tension, resserrez l'écrou.



Mise au rebut

Recycler le vélo

La directive DEEE 2012/19 / UE a été modifiée en 2018, de sorte que les vélos électriques à deux roues sont désormais également couverts par la directive DEEE à partir du 15 août 2018. Si vous souhaitez que votre vélo Van Raam soit recyclé, veuillez contacter votre revendeur, responsable du respect de l'obligation de recyclage, et lui demander les conditions ou consulter les règles de recyclage de votre résidence / pays.

Recycler la batterie

Si votre batterie est défectueuse ou si vous ne l'utilisez plus, vous devez la faire recycler. Contactez votre revendeur, qui est responsable du respect de l'obligation de recyclage, pour connaître les conditions ou consultez les règles de recyclage de votre lieu de résidence / pays.

Remise/vente à un nouveau propriétaire

Si vous confiez la bicyclette à un nouveau propriétaire, il est important que vous remettiez toute la documentation technique nécessaire et le double des clés, afin que le nouveau propriétaire puisse utiliser le vélo en toute sécurité.

Vous utilisez l'application e-bike de Van Raam et vous avez connecté votre vélo à l'application ? Assurez-vous de déconnecter le vélo et la batterie de l'application lors du transfert / de la vente.

Garantie

La garantie est uniquement valable pour les défauts du produit pour lesquels il a été prouvé que la cause en est un défaut matériel ou de fabrication.

Nous garantissons le cadre et la fourche pendant cinq ans. Pour tous les autres accessoires et autres pièces en général (sauf les pièces soumises à une usure normale), nous appliquons la période de garantie prescrite de deux ans. La garantie est uniquement valable si le vélo est utilisé et entretenu comme décrit dans le présent mode d'emploi.

Attention!

La garantie tout comme la responsabilité du produit expirent en général si les instructions données dans le présent mode d'emploi ne sont pas respectées, si des travaux d'entretien ne sont pas faits correctement ou si des modifications d'ordre technique ou des ajouts au vélo ont été effectués avec des pièces autres que les pièces originales de Van Raam, cela sans l'accord de Van Raam. Enfin toute modification effectuée par une tierce personne entraînera la nullité de la déclaration UE. L'absence du certificat UE peut causer problèmes pour assurer votre vélo et éventuellement en cas de dommage ou de responsabilité.

Numéro de cadre

Vous trouverez le numéro de cadre sur l'autocollant. Cet autocollant est apposé au cadre (voir image).

Exemple d'autocollant:



Position de l'autocollant:



Derrière sur le tube de selle

Conseils d'entretien

Un vélo Van Raam doit souvent supporter beaucoup de choses. Il est utilisé de manière intensive et doit endurer pour vous toutes sortes de conditions météorologiques. En entretenant correctement votre vélo, vous le ferez durer encore plus longtemps. L'entretien peut être effectué par l'un des revendeurs Van Raam. Les contrôles mensuels et annuels peuvent généralement être effectués par vous-même.

Aperçu :

Quoi	Vélo une personne	Vélo pour plusieurs personnes	Durée	Par qui ?
1 ^e entretien	3 mois/300 km	3 mois/200 km	15 min	Revendeur
2 ^e entretien	6 mois/1000 km	6 mois/500 km	15-30 min	Revendeur
3 ^e entretien	12 mois/2.000 km	12 mois/1.000 km	30-90 min	Revendeur
Vérification mensuelle *	Chaque mois	Chaque mois	15 min	Utilisateur
Vérification annuelle*	Tous les 12 mois	Tous les 12 mois	60 min	Utilisateur

* C'est un conseil pour garder votre vélo en bon état plus longtemps. Bien entendu, vous pouvez également demander à votre concessionnaire de le faire pour vous.

Vérification mensuelle * 15 minutes • Vérification et gonflage des pneus • Vérification de la tension de la chaîne et lubrification si nécessaire • Serrage des boulons/écrous • Vérification de l'éclairage • Vérification des freins • Vérification/Lubrification des pièces rotatives • Nettoyage du vélo	Vérification annuelle 60 minutes • Vérification et retouche de la peinture • Vérification des roues pour les dommages à la jante, au pneu, aux rayons, au moyeu et aux roulements • Vérification de la tension des rayons et du voile de la roue • Vérification des rotules • Vérification de l'éclairage • Vérification de la tige de la selle • Vérification de la fixation des composants électriques (Vélo électrique)
---	---

1^e entretien

15-30 minutes

- Vérification et gonflage des pneus
- Vérification de la tension des rayons
- Vérification/Graissage de la tension de la chaîne
- Serrage des boulons et des écrous
- Vérification des câbles et des plaquettes de frein
- Vérification des engrenages
- Vérification/Lubrification des pièces rotatives
- Vérification de l'éclairage
- Nettoyage du vélo

2^e entretien

30-90 minutes

Même travail que la 1^{ère} fois avec en plus :

- Vérification des pédales et du boîtier de pédalier
- Vérification et lubrification de la serrure
- Démontage, montage et graissage de la potence
- Vérification des rotules
- Test de l'outil du revendeur (vélos électriques)

3^e entretien

60-120 minutes

Même travail que la 1^{ère} et 2^{ème} fois avec en plus :

- Vérification de la peinture
- Vérification du cadre/de la fourche
- Vérification des éléments de rembourrage
- Vérification du fonctionnement et des bruits du moteur et du moyeu.
- Vérification des dommages aux réflecteurs.
- Vérification de la fixation des composants électriques (Vélo électrique)
- Test de l'outil du revendeur (vélos électriques)

Programme d'entretien

1er entretien

- ☐ Oui/Non Date :
- ☐ Revendeur :
- ☐ Installateur :

Remarques :

.....

.....

.....

.....

2ème entretien

- ☐ Oui/Non Date :
- ☐ Revendeur :
- ☐ Installateur :

Remarques:

.....

.....

.....

.....

3ème entretien

- ☐ Oui/Non Date :
- ☐ Revendeur :
- ☐ Installateur :

Remarques :

.....

.....

.....

.....

Vérification annuelle

Date	Revendeur	Installateur	Remarques

[illegible]

Formulaire de service de livraison du vélo

Félicitations! Vous venez d'acquérir un vélo Van Raam! Ce vélo a été fabriqué avec soin. Afin de garantir la qualité de ses vélos, Van Raam utilise les normes ISO 9001:2015 comme référence. À cet effet Van Raam dispose du certificat DNV GL Business Assurance B.V.

Vous pouvez pleinement profiter de ce vélo Van Raam, spécialement conçu pour vous, une fois que celui-ci est réglé selon vos besoins, et que vous avez bien lu les instructions du présent mode d'emploi. Veuillez tout particulièrement faire attention aux services d'entretien conseillés.

Afin de pouvoir exiger le service et la garantie, vous devez remplir les formulaires à la livraison et après chaque entretien. La signature de ces formulaires par le concessionnaire et l'utilisateur final atteste que l'utilisateur final a bien été informé du fonctionnement du vélo, que le vélo a bien été adapté aux souhaits et besoins de l'utilisateur final, et que l'utilisateur final a bien reçu le mode d'emploi original de Van Raam.

À remplir à la livraison du vélo

Type de vélo Van Raam:	
Numéro de cadre :	
Numéro de clef:	
Livré à :	
Par le concessionnaire :	
Lieu :	
Date :	
Signature de l'acquéreur du vélo :	Signature du concessionnaire:
Si applicable, tampon du concessionnaire :	